

Une société en crise

Le système colonial qui vient d'être décrit dans ses aspects essentiels fonctionne à peu près correctement entre les deux guerres. Certes, la société de ce qui constitue alors les Établissements français d'Océanie a ses contradictions. Les Demis, tout au moins ceux qui tiennent le haut du pavé, n'apprécient guère le dynamisme économique des Chinois qui, partis de rien, sont parvenus en quelques décennies à monopoliser le négoce et une partie de l'artisanat, à contrôler la plupart des transactions touchant la vanille et la nacre, à investir de gros capitaux dans la flottille de goélettes qui assure le trafic entre Tahiti et les archipels, à conquérir des positions importantes dans l'import-export qui fut longtemps leur domaine réservé et celui des *Popa'a*. Quant aux *Ta'ata Tahiti*, ils apprécient sans doute d'être sous-administrés, mais ils n'oublient pas que la plupart des *fenua* appropriés par les autres catégories sociales ont jadis appartenu à leurs ancêtres ; ils éprouvent quelque animosité à l'égard de leurs créanciers chinois ; ils ressentent surtout confusément que leur destin leur échappe : ce ne sont pas eux qui fixent les prix du coprah et de la vanille, ce ne sont pas eux non plus qui en tirent les plus gros profits.

Mais les conséquences de ces contradictions restent relativement bénignes tant que la pression démographique n'augmente pas trop vite, tant que l'écart entre le prix du coprah, de la vanille, de la nacre et des phosphates et celui des produits importés des pays industrialisés n'est pas trop grand. Ce fragile équilibre va être rompu après la Seconde Guerre mondiale par la conjonction de toute une série de facteurs défavorables. Par une pression démographique accrue d'abord : entre 1931 et 1946, le taux moyen de croissance annuelle de la population est de 2,5% ; entre 1946 et 1962, il passe à 3,3%. Par un affaiblissement du potentiel productif ensuite : l'exploitation des phosphates de Makatea arrive à son terme ; les lagons nacriers, trop sollicités, s'épuisent ; les plantations pérennes (cocoteraies, caféières), atteintes par un vieillissement, ne peuvent être renouvelées en raison des obstacles liés à l'existence d'une indivision foncière coutumière non reconnue. Par une détérioration rapide, enfin, des "termes de l'échange". Entre 1948 et 1960, selon les calculs de Cl. Robineau, la valeur des exportations accuse une hausse annuelle inférieure à 5%, alors que celle des importations approche les 18%. Dans le même temps, toujours selon le même auteur, l'indice du coût de la vie progresse d'environ 70 points.

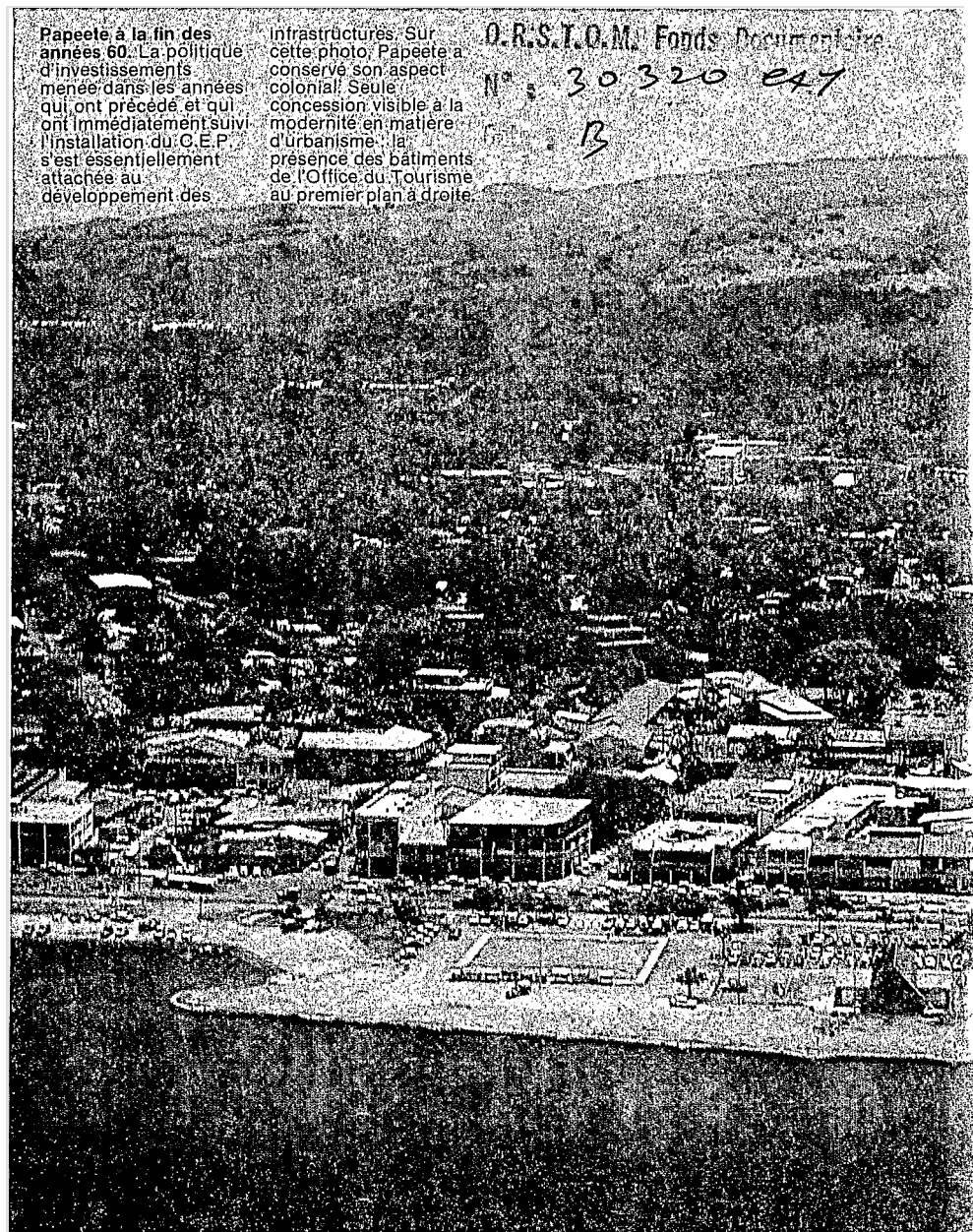
Ce sont bien entendu les ruraux qui pâtissent le plus de cette situation. Dans les années 50, ils émigrent toujours plus nombreux : vers la Nouvelle-Calédonie, qui accueille les travailleurs venus s'embaucher sur le chantier de construction du barrage de Yaté ; vers l'agglomération urbaine de Tahiti (Papeete, Piraë, Faaa) dont le poids démographique relatif s'accroît de 4,65% entre 1946 et 1962. Quant aux privilégiés du

système colonial, avec la baisse de la rente foncière, ils cessent d'investir dans l'agriculture au moment où celle-ci en a le plus besoin. L'inspecteur général Guillaume note dès 1956 que "l'on spéculé [déjà] sur les plus-values à attendre du développement des centres urbains et des zones résidentielles à la faveur d'une puissante expansion du tourisme".

Une politique d'investissements

Le Gouvernement central qui, dans le passé, ne s'était guère intéressé à une lointaine colonie qui devait se suffire à elle-même, s'inquiète de la dégradation d'une situation socio-économique qui contribue à nourrir une revendication politique dont on analysera plus loin les implications spécifiques. Par le biais de la planification - deux plans de développement se succèdent en se chevauchant entre 1947 et 1960 - dont les actions sont financées par le Fonds d'Investissement économique et social (FIDES) qui

émarge au budget métropolitain, l'Etat va investir 3 631 millions de FCP dans le Territoire en 15 ans. La somme nous paraît dérisoire aujourd'hui, mais elle est fort importante à l'époque. Plus de 80% de ces crédits, le fait est significatif, "portent sur des travaux d'infrastructure ... et sur des équipements sociaux". Avec le passage du temps, la finalité de ces investissements se modifie progressivement. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les crédits en cause servent à rénover un "équipement vétuste et démodé" qui, pour l'essentiel, "datait de 70 ans", nous précise la Documentation française. Dans la décennie qui précède l'installation du C.E.P., il s'agit plutôt d'ouvrir la Polynésie française sur le monde extérieur : la construction de l'aéroport international de Tahiti-Faaa, inauguré en 1961, nous y reviendrons, symbolise cette "ouverture". Une ouverture à laquelle il faut préparer les jeunes esprits : le lycée Paul Gauguin ouvre ses portes la même année. Une politique qui, somme toute, ne



Papeete à la fin des années 60. La politique d'investissements menée dans les années qui ont précédé et qui ont immédiatement suivi l'installation du C.E.P. s'est essentiellement attachée au développement des

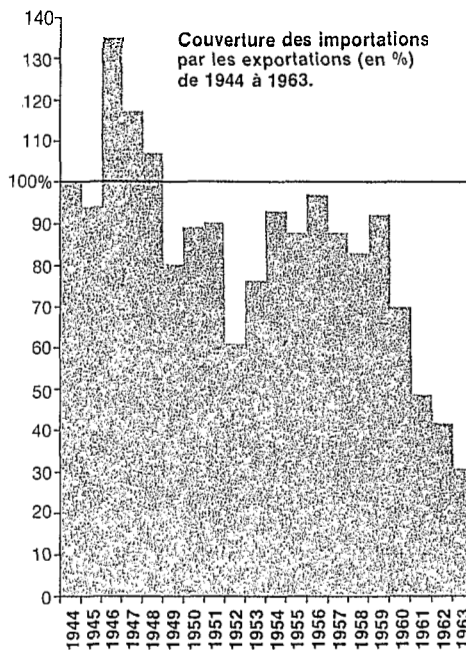
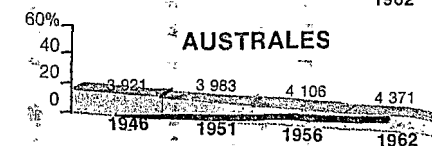
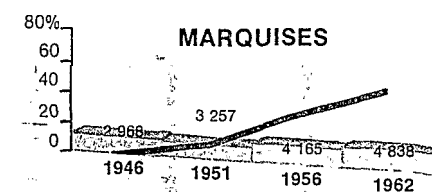
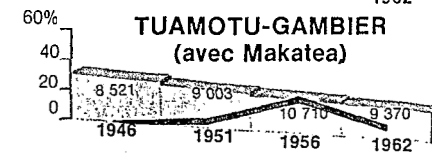
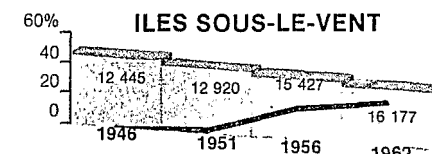
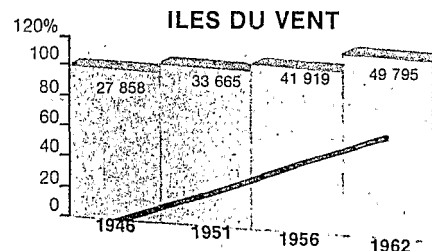
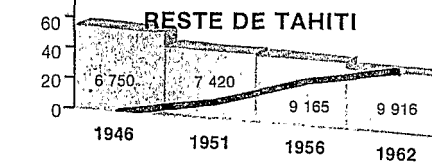
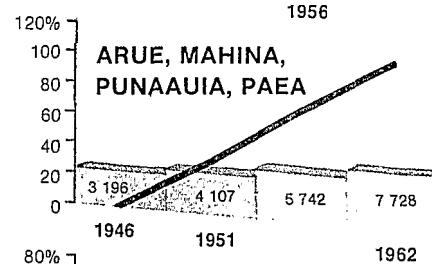
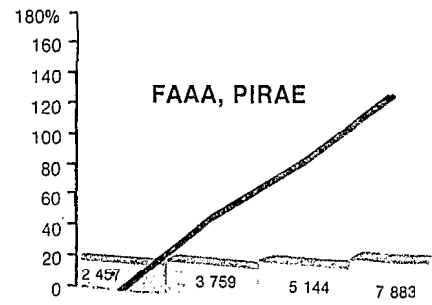
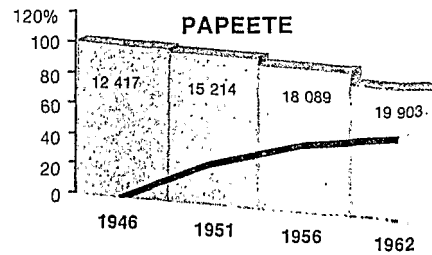
infrastructures. Sur cette photo, Papeete a conservé son aspect colonial. Seule concession visible à la modernité en matière d'urbanisme : la présence des bâtiments de l'Office du Tourisme au premier plan à droite.

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentation
N° : 30320 047
B

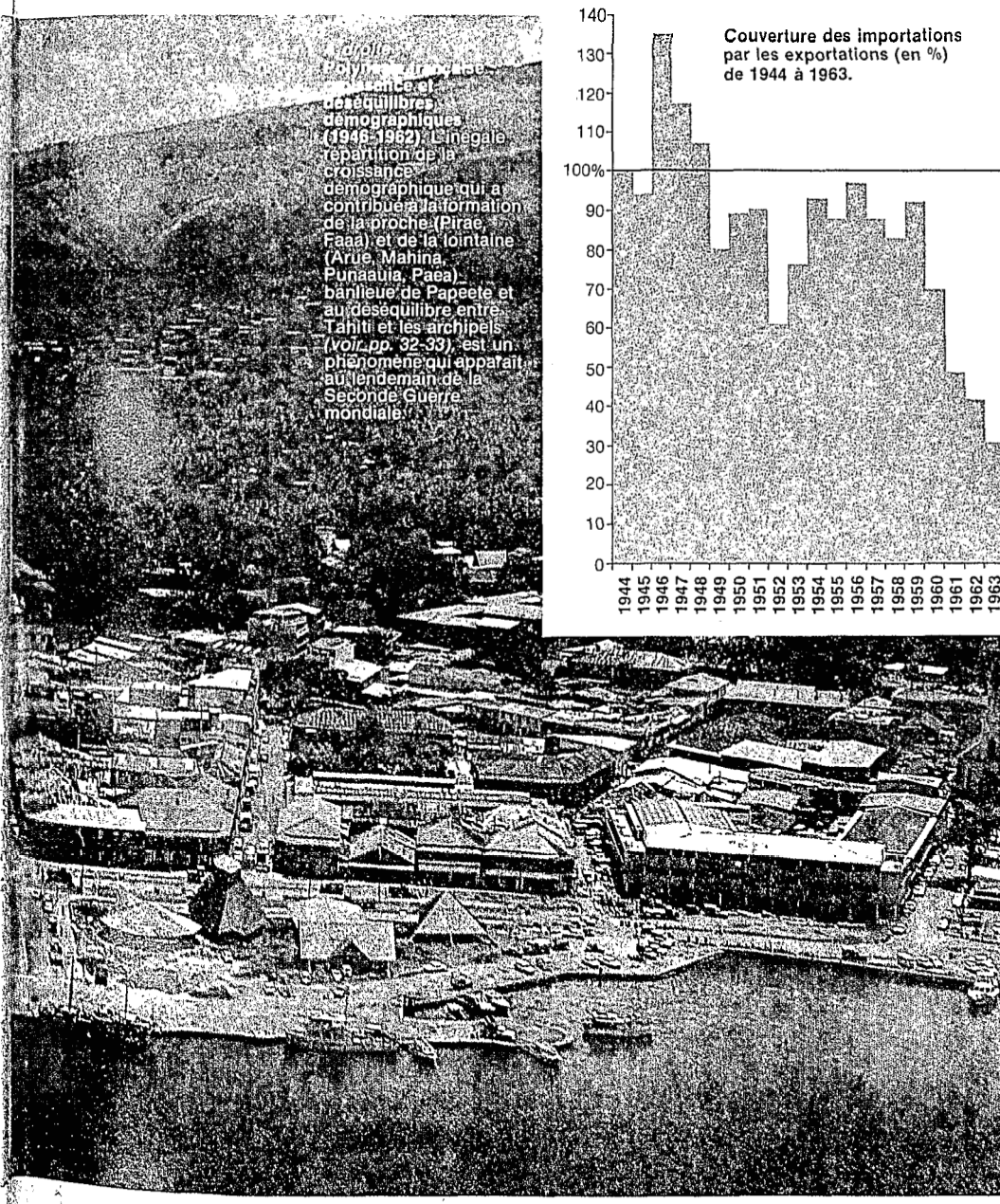
pouvait faire de vagues ; on ne saurait en dire autant de l'action menée en faveur de la production qui s'inscrit dans un contexte social explosif. Dans le domaine de l'agriculture, qui demeure une activité essentielle - en 1956, elle procure 46% des emplois -, la réussite du plan de relance et de diversification des cultures, préconisé par l'inspecteur Guillaume, dépend de l'adoption et de la mise en œuvre de toute une série de dispositions portant reconnaissance et "aménagement" d'une indivision coutumière que les pouvoirs publics ont en vain essayé d'éradiquer pendant plusieurs décennies. Une réforme préparée par une commission ad hoc, la commission Bonneau, qui suscite l'opposition passionnée des Demis parce qu'elle déroge du Code civil métropolitain, instrument juridique de la colonisation foncière et par le fait même symbole de leur prééminence socio-économique et de leur identité.

Le Gouvernement central, qui dispose

pourtant des moyens institutionnels d'imposer son point de vue au risque de passer pour colonialiste, capitule devant cette opposition. Malgré quelques succès - la production de coprah atteint des sommets dans les années 60 grâce au baguage de la cocoteraie, une opération agro-technique qui ne soulève pas de problèmes sociaux - la réussite du plan de relance de l'agriculture est bien compromise avant même que le C.E.P. ne lui porte le coup de grâce. Cet échec dans le domaine de la production et l'augmentation importante des importations de biens d'équipement, qui est la conséquence de l'intervention croissante de l'Etat dans les autres secteurs de l'économie, se traduisent par une détérioration de la balance commerciale : le taux de couverture des importations par les exportations passe de 90% dans les années 50 à 56% en 1962. L'équilibre socio-économique du Territoire est donc en train de se modifier quand la même année, le général de Gaulle annonce l'installation du C.E.P.



La dégradation des équilibres démographiques (1946-1962), la négative répartition de la croissance démographique qui a contribué à la formation de la proche (Pirae, Faaa) et de la lointaine (Arue, Mahina, Punaauia, Paea), banlieue de Papeete et au déséquilibre entre Tahiti et les archipels (voir pp. 32-33), est un phénomène qui apparaît au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.



ENCYCLOPEDIE DE LA POLYNESIE

vivre en Polynésie 1

Ce huitième volume de l'Encyclopédie de la Polynésie a été réalisé sous la direction de

François Ravault,

Docteur de 3e cycle en Géographie, Directeur de Recherche à l'O.R.S.T.O.M.,

assisté de **Jean-Marc Pambrun**, Maître en Sciences sociales et Sciences humaines,
Directeur du Département des Traditions du Centre polynésien des Sciences humaines,

avec la collaboration de : **Gilles Blanchet**, Docteur d'État en Sciences économiques, Économiste à l'O.R.S.T.O.M.,
Philippe Couraud, Docteur-Ingénieur en Agro-Économie, Service de l'Économie rurale, **Michel Etilage**, Maître en Droit,
Attaché juridique au Service des Affaires administratives, **Paul Hodée**, Docteur ès Sciences de l'Éducation,
Vicaire général de l'Archevêché de Papeete, **Claude Marere**, Journaliste indépendant,

Thierry Nhun-Fat, Docteur de 3e cycle en Statistiques,

Responsable du département Études et Programmation au Service du Tourisme,

Arapari Paparai, Pasteur de l'Église évangélique de Polynésie française, Paroisse de Mahina,

Jean-Marius Raapoto, Titulaire d'un D.E.A. en Phonétique, Conseiller à l'Assemblée territoriale,

Claude Robineau, Docteur d'État ès Lettres et Sciences humaines, Directeur de Recherche à l'O.R.S.T.O.M.,

Bruno Saura, Titulaire d'un D.E.A. d'Études politiques, Journaliste au *Nouveau Journal*,

Geneviève Simon, C.A.P.E.S. de Sciences économiques et sociales, Professeur au lycée d'Orange,

William Vanizette, Titulaire d'un D.E.A. en Sciences économiques, Analyste chargé d'études au Service des Affaires économiques,

Henri Vernier, Licencié en Théologie, Pasteur de l'Église évangélique de Polynésie française.

Conception et production : **Christian Gleizal**

Maquette et coordination de la réalisation technique : **Jean-Louis Saquet**

Assistante de production : **Catherine Krief**

Illustrations et cartographie : **Catherine Visse et Jean-Louis Saquet**

L'iconographie de ce volume a été rassemblée grâce à l'aide qui nous a été apportée par :

à la National Library of Australia : **Barbara Perry**, Pictorial Librarian, **Sylvia Carr**, Acting Pictorial Librarian ;
à la State Library of New South Wales, **Dixson Library** : **Mrs Rhodes**, **Dixson Librarian** ; à l'O.P.A.T.T.I. : **Christian Vernaoudon**, directeur général,
Patrick Robson, directeur des Relations Publiques, **Hyacinthe Cao**, photographe ;
au Service de l'Information et des Relations avec la Presse de la Présidence du Gouvernement : **Philippe Guésdon**, chef du service,
Roland Gloaguen, adjoint, **Gilles Hucault**, photographe ; au Service des Archives territoriales : **Pierre Morillon**, chef du service ;
à l'Institut territorial de la Statistique : **Gérard Baudchon**, directeur, **Emile Bruneau**, adjoint ; à *La Dépêche* : **Michel Anglade**, directeur ;
aux *Nouvelles* : **Heimata Hirshon**, directeur, **Lucien Maillard**, directeur de la publication ; le Service de Documentation de l'Église évangélique ;
à l'Église réorganisée de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours (sanito) : le Président et le Secrétaire ;
à l'Église adventiste : **Roger Brotherson**, directeur du Département de Communication ;
à l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours (mormone) : le Président ; et l'Association des Témoins de Jéhovah.

Nous remercions également les collections privées qui nous ont été accessibles grâce à l'obligeance de

A. Ata, **Jacqui Drollet**, **A. Poroï**, **R.P. Patrick O'Reilly**, **F. Sanford**.

Photographies : **J. Bouchon**, **H. Cao**, **E. Christian**, **D. Darqué**, **M. Folco**, **B. Hermann**,

G. Hucault, **H. Lemasson**, **Ch. Pinson**, **Cl. Rives**, **G. Simon**, **A. Sylvain**, **B. Vannier**.



D 3 JUL. 1990

CHRISTIAN GLEIZAL / MULTIPRESS

18.231 vol.